

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 92 (1947)
Heft: 5

Artikel: Les leçons de la guerre
Autor: Revol, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348378>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les leçons de la guerre

Organisation et armement

En France, les écrivains militaires ont coutume de traiter en des chapitres distincts les questions ressortissant à l'organisation des armées et à leur manière de combattre. Ils semblent admettre qu'il n'y a rien de commun, tout au plus pas grand-chose, entre les problèmes organiques et l'évolution des armes. Tandis que les changements dans la législation militaire seraient provoqués par la situation politique et sociale se transformant au cours des âges, la tactique, c'est-à-dire les méthodes d'emploi de la troupe sur le champ de bataille, resterait l'apanage du progrès continu dans les armements.

Cela s'explique parce que notre esprit rassemble difficilement les points de vue, rétablit avec peine la relation des composantes que son analyse a d'abord isolées. Qui dit science, dit changement, parce qu'elle est perfectionnement. Or, la science militaire se plie mal à démolir et reconstruire le système de ses explications. Elle s'engourdit dans une catégorisation bien tranchée des phénomènes. Cela répond aux besoins de clarté, de netteté, de simplification et d'ordre vers lesquels inclinent si volontiers des hommes habitués aux disciplines les plus strictes. Ainsi exagère-t-on la tendance à une séparation qu'un examen attentif des faits conseillerait de réunir et de fonder en un complexe plus expressif de la réalité.

A y regarder avec soin, en effet, on observe un parallélisme constant entre toutes les influences qui provoquent les transformations successives auxquelles les armées sont soumises.

Si l'état politique et social d'une nation agit très sensiblement sur son organisation militaire, il n'est pas non plus sans intervenir sur ses modes de combattre. Féodalité et chevalerie, monarchie et guerres dynastiques, démocratie et nations en armes, c'est une sorte de lieu commun d'accoupler à chaque régime de gouvernement une forme particulière de guerre. Mais le régime n'entre pas seul en cause et ce sera l'objet de la présente étude de montrer combien les institutions militaires elles-mêmes restent en étroite corrélation avec la nature des armes et avec l'usage que l'on en fait.

* * *

Que, dans la période qui sépare les deux guerres mondiales, cette notion d'intime pénétration réciproque se trouvât obnubilée, un simple fait divers en témoigne. En 1934, quand le colonel Charles de Gaulle publia son petit livre préconisant la création d'un important corps blindé qui travaillerait en liaison avec une puissante armée de l'air, il l'intitula : *Vers l'armée de métier*. Qu'est-ce à dire ? Sinon qu'un changement dans l'armement devait logiquement entraîner une modification organique ? L'auteur, qui avait médité sur l'histoire de notre armée, s'avouait convaincu de la corrélation dont je parlais tout à l'heure, entre la tactique et l'organisation.

Ce livre resta sans éveiller d'écho bien profond sur l'opinion publique. Combien même y en eut-il qui, au seul aperçu du titre, se bornèrent à faire la moue : « Encore un, pensaient-ils, partisan d'une armée de coup d'Etat !... » Pour ceux-là, l'armée de métier ne pouvait être autre chose que la forme politicienne propre aux luttes partisanes entre factions intérieures aspirant au pouvoir. Ils n'imaginaient pas que l'emploi de certaines armes nouvelles exigeât un retour en arrière, frappât de caducité les organismes strictement basés sur la levée tumultuaire des masses de la nation armée. A n'en pas douter, le titre fit tort à la thèse soutenue par le futur

libérateur du territoire. Il lui aliéna tous ceux qui, endoctrinés par une abondante littérature, ne concevaient pas qu'une arme nouvelle pût modifier le caractère organique de nos institutions militaires.

Livre prophétique, cependant. Il venait à son heure aiguiller le haut commandement vers les nécessités inéluctables de la guerre prochaine. Mais il bousculait les idées en faveur, celles fondées sur la conception officielle d'une guerre étriquée, prolongement de la précédente, où la stagnation des tranchées permettrait de voir venir et attendre.

Pourtant, cette guerre de 1914-1918, par l'impulsion donnée aux armes nouvelles, n'avait-elle pas déjà montré qu'entre la mitrailleuse, le canon lourd, l'avion, le char de combat, pour ne citer que les engins de destruction proprement dits, il était possible d'apercevoir en germe des combinaisons d'emploi moins élémentaires que celles utilisées jusqu'alors et que l'avenir ne manquerait pas d'exploiter ? La complexité est dans l'ordre des choses réelles et la guerre, qui est une réalité, et l'une des plus tragiques, est essentiellement compliquée. La guerre, un art simple ?... On n'imagine pas le mal fait par cette boutade napoléonienne, si indulgente à l'esprit de paresse de tant de chefs militaires !

Le dernier conflit a donné à Charles de Gaulle une éclatante confirmation de sa conscience divinatoire. Il prouve qu'il n'y a pas, comme on reste trop porté à le croire, deux secteurs distincts et autonomes, celui de la tactique et celui de l'organisation ; qu'il convient au contraire de les fondre en un ensemble homogène. De cette fusion résulte pour une armée, à un moment donné de son existence, son potentiel de force et le meilleur de ses aptitudes guerrières.

* * *

L'histoire le démontre : ayons ici le courage d'échapper à la hantise du « périmé ». A chaque transformation dans la

composition organique des armées a correspondu un changement essentiel dans la nature des armes et dans les méthodes de leur emploi. Ce changement, autant et plus que les métamorphoses d'ordre politique ou social, a exercé sa répercussion sur l'organisation générale, sur le recrutement, sur la loi des cadres et des effectifs. Il ne s'agit pas des modifications qui sont fréquentes et rident à peine la surface externe des institutions ; elles se manifestent par de simples accroissements ou réductions dans le nombre des hommes ou des unités, au gré des circonstances, nécessités budgétaires, situation internationale, appels accélérés ou licenciements ; celles précisément qui concourent à faire illusion sur les relations de cause à effet existant entre la politique d'un pays et les proportions de son armée. On veut parler des transformations de structure, des grands agencements au cours desquels les forces militaires inclinent vers l'un ou vers l'autre des deux types organiques classés sous différentes rubriques : armées de métier, permanentes, mercenaires, ou armées nationales, milices, gardes nationales, levées populaires...

Eh bien ! ces changements en profondeur, s'ils se synchronisent avec des mutations dans l'organisation de l'Etat, coïncident également avec des transformations radicales dans les armements. En sorte que l'on ne saurait préciser à laquelle de ces influences, nature des institutions nationales ou apparition de nouvelles armes, obéit de préférence l'évolution organique des armées. L'important est de ne point surestimer l'une au détriment de l'autre, ce à quoi trop souvent ont cédé nos historiens militaires.

Rien ne semble dépendre davantage du bouleversement consécutif à la ruine de l'Empire romain et à l'établissement du régime féodal que la substitution de la chevalerie moyenâgeuse à l'armée romaine. De l'une à l'autre cependant, il s'est produit un grand événement dans l'ordre de la technique guerrière : c'est la prépondérance, progressivement acquise, par la cavalerie sur l'infanterie. A partir du III^e siècle, les

Germain, les Huns ou les Parthes sont ennemis ordinaires de Rome et contre eux, les légions, à qui avait suffi jusqu'alors l'appoint de quelques soutiens de cavalerie gauloise ou germane, n'étaient plus à la hauteur de leur tâche. On dut modifier la constitution militaire de l'Empire, donner à la cavalerie le rôle principal offensif. Au début du V^e siècle, à l'heure où l'Empire d'Occident succombe sous les coups des Barbares, le fantassin n'est plus que l'auxiliaire du cavalier. Cette transformation dans l'agencement des armées, on serait presque tenté d'y voir l'une des causes déterminantes de la nouvelle organisation sociale, tant aura été vive la répercussion exercée par le problème militaire : le régime féodal apparaît ainsi comme l'émanation directe des modifications introduites dans la tactique des combats.

Plus tard, le mouvement ascensionnel des Communes se développe à la mesure des progrès réalisés par l'infanterie. L'arbalète, mentionnée au IV^e siècle par Vegèce, connue en France dès le X^e, oubliée, puis réapparue du XII^e au XVI^e siècle, était une arme aux effets si terribles (elle tuait un homme à plus de 200 pas), que l'Eglise la déclara anathème. Certes, l'arme à cheval ne se verra pas détrônée de sitôt : la victoire de Rocroy (1643), évoquée aujourd'hui à propos de la bataille de mai 1940 sur le front de l'Occident, sera encore due à la cavalerie de Condé. Néanmoins, le lent avantage repris par les troupes à pied coïncide avec l'apparition de nouvelles formations sociales, montagnards suisses et bourgeoisie flamande. L'arbalète substituée à l'arc, la pique remplaçant la hallebarde sont, aux mains des milices communales ou des impavides bataillons helvétiques, les plus sûrs garants des libertés populaires reconquises.

* * *

Poursuivons.

L'affermissement du pouvoir monarchique, le succès définitif du roi sur les puissances féodales de morcellement

et, par suite, la création des nations modernes, se trouve en rapport intime avec le développement de l'arme à feu. Non pas de l'arme à feu portative ni de l'artillerie de champ de bataille dont nous dirons plus loin les conséquences d'ordre multiple. Il n'est pour l'instant question que de l'artillerie de siège, celle permettant de ruiner les châteaux forts grâce auxquels des vassaux rebelles avaient pu jusque-là, dans leurs fiefs, narguer l'autorité suzeraine. Désormais, le roi seul aura les moyens de soutenir les dépenses de fabrication et d'entretien d'un matériel aussi coûteux. Le triomphe de la monarchie absolue est lié à la production d'une puissante artillerie à feu.

L'attention des auteurs militaires a été plus spécialement attirée par les « compagnies d'ordonnance », régularisées en 1439 par Charles VII. Elles auraient fondé l'armée permanente : exemple d'une transformation organique indépendante des armements. C'est oublier que la performance des « fuséens » ou « gens de canon » est antérieure. C'est vers 1430, à l'époque où Jean Bureau faisait venir à Paris un Juif habile dans l'industrie des métaux, que paraît avoir été composé le plus ancien traité d'artillerie que nous possédions. Cette technique d'une arme naissante fut pratiquement mise en œuvre dans l'armée de Charles VII par Pierre Bessonneau, *maître général et visiteur de l'artillerie du roi* depuis 1420, et, sous ses ordres, par les frères Bureau. Les registres des comptes de l'artillerie à l'époque de Charles VII ne nous sont point parvenus ; aussi ne possède-t-on aucun renseignement précis sur l'organisation de cette arme. Il est pourtant certain que, dans le second quart de XV^e siècle, la France occupait le premier rang en matière d'armement moderne. Un témoin s'exprime ainsi :

Quant au fait de la provision que le roi avait mise à son artillerie pour le fait de la guerre, il y a eu plus grant nombre de *grosses bombardes*, de *gros canons*, de *veuglaires*, de *serpentes*, de *crapaudins* ou *crapaudines*, de *ribaudequins* et de *coulevrines*, qu'il n'est

mémoire d'homme que jamais veist à roy chrestien si grant artillerie, ne si bien garnie de pouldre, manteaulx et de toutes autres choses pour approucher et prendre chasteaux et villes et grant foison de chevaux à la mener, et les manouvriers, lesquels estoient payez de jour en jour.

Cette artillerie forme l'ossature de l'armée permanente beaucoup mieux que les compagnies d'ordonnance. Mais celles-ci, parce qu'elles continuaient la tradition, parce qu'elles représentaient l'arme noble par excellence et les vertus de l'antique chevalerie, firent sur les contemporains qui l'ont transmise aux générations ultérieures, une impression si intense qu'on leur a attribué, et à elles seules, tout le mérite de la transformation. En réalité, la création des forces permanentes, consécutive à l'extension du pouvoir monarchique, a été rendue possible et durable par l'apparition d'une arme nouvelle dont l'action, évidente dans le domaine de la tactique, s'est également exercée sur le terrain de l'organisation des armées.

Les compagnies d'ordonnance disparaîtront ; elles feront place à d'autres groupements d'unités sans que se modifie le caractère organique inspiré par l'apparition du canon. La guerre de sièges acquerra un lustre et une réputation, on pourrait presque dire une efficacité qui, jusque sous Louis XIV, effacera dans l'art de la guerre les autres manières de se battre. Et trois siècles durant, l'absence de progrès décisifs dans la nature des armes corroborera la stagnation des organismes militaires : tout comme au point de vue politique et social, il ne se produira qu'un affermissement du régime autoritaire par la monarchie absolue de droit divin. Car la science tant vantée des Sully et des Richelieu, des Le Tellier et des Louvois en matière d'organisation de l'armée, consistera en un accroissement des ressources et des effectifs, en un rétablissement de l'ordre et de la discipline ; mais par un singulier phénomène d'aberration, ces organisateurs montreront plus d'inerie que d'enthousiasme à l'égard des innovations dans la

nature des armes. Il leur suffira de quelques améliorations de détail et, dans sa spécialité, le génie d'un Vauban permettra de se suffire pendant une période assez terne de progrès militaires à peine perceptibles.

* * *

A l'accalmie de la monarchie absolue succède la tempête révolutionnaire. Toutes les valeurs politiques ou sociales acquises sont mises en discussion et renversées. L'organisation militaire suit le mouvement et la guerre se transforme : de lents et compassés qu'étaient les conflits dynastiques, la guerre des peuples devient active, idéologique, conquérante aussi, avec une ardeur et un enthousiasme répondant bien aux notions de liberté, d'affranchissement, au souffle patriotique qui ont soulevé la nation française.

Ici encore, on doit se garder de méconnaître l'influence que le mouvement des esprits a pu exercer sur les levées de volontaires ou de réquisitionnaires, sur l'emploi des tirailleurs en grandes bandes, sur la tactique divisionnaire, sur la marche accélérée des colonnes, la vivacité des attaques, etc., etc. Pour que la guerre des rois, telle qu'elle se déroulait aux siècles précédents ait pu revêtir si soudainement le caractère d'intensité que la doctrine révolutionnaire imprima aux opérations de la guerre nationale, il fallait évidemment qu'une profonde transformation se fût produite dans les sentiments qui poussaient un peuple à déborder hors de ses frontières, à en asservir d'autres sous un prétexte de propagande et de justice humanitaire : les conflits à venir s'en prévaudront désormais, cherchant à se justifier...

Mais pour que ce genre de guerre fût maintenant possible, il y avait autre chose que l'on laisse par trop dans l'ombre : ce sont les progrès accomplis dans l'armement. Toute l'organisation des armées de la République et de l'Empire est une conséquence directe du perfectionnement des armes qui

s'est produit dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Le fusil d'infanterie, complété par la baïonnette à douille de Vauban, la cartouche de Bélidor, la baguette en fer de Léopold de Dessau, est devenu, au dire de Napoléon, « l'arme la plus parfaite qu'aient inventée les hommes ». La vitesse de son tir, la portée de ses projectiles donnent enfin au feu la priorité sur l'arme blanche ; elles permettent d'étendre les fronts, d'assouplir le passage d'une formation à une autre, d'utiliser les couverts du terrain, de fractionner les unités ; bref, de manœuvrer à proximité de l'ennemi, obligeant celui-ci à combattre, ce qu'il était jusque-là en mesure d'accepter ou de refuser, à sa guise.

Cependant, le fait le plus déterminant, ce fut, à la veille même de la Révolution, la réforme de l'artillerie par Gribeauval. Le canon, naguère spécialisé dans l'attaque et la défense des places, devient une arme de champ de bataille. « Le canon a fait une révolution totale », dira encore Napoléon. Gribeauval allège notre artillerie de campagne tout en la rendant plus puissante. « Elle conduira des canons de 12 et des obusiers de 24 sur les terrains où l'on n'aurait traîné qu'avec peine des pièces de 8 et elle engagera, déplacera sur les champs de bataille des pièces capables de ruiner les points d'appui naturels ou artificiels des armées. Ces changements décisifs dans notre matériel de guerre datent de 1765, et Bonaparte sera le premier à en tirer parti ».

On montrerait également que la guerre des nations en armes et la guerre totale au début du XX^e siècle correspondent à des progrès dans l'armement et dans l'emploi des moyens matériels réalisés au cours du XIX^e. Si les masses armées que Napoléon, malgré son génie, s'était montré impuissant à mettre en œuvre, ont été levées, mobilisées, concentrées, déployées et engagées simultanément dans les gigantesques batailles de notre époque, ce n'est point grâce à la transformation politique ou sociale des Etats modernes, ce n'est point par la vertu des volontés populaires substi-

tuées à l'autorité personnelle des régimes d'hérédité ; c'est successivement le chemin de fer, la navigation à vapeur, le télégraphe, le téléphone, la T. S. F., la motorisation, les possibilités industrielles décuplées, centuplées, les inventions scientifiques, et les armes qui en résultèrent : fusil et canon à tir rapide, armes automatiques, explosifs puissants, etc. Ces armes, plus que l'évolution de la société, ont provoqué les transformations organiques des armées durant les XIX^e et XX^e siècles.

Ces transformations, on dirait que le commandement français les a subies plutôt qu'il ne les a provoquées. Il n'a pas tiré tout le parti qui s'offrait, du progrès des armes nouvelles et là même où la France avait eu de l'initiative, il s'est laissé devancer. Nos chefs militaires, trop souvent, ne se sont appliqués qu'à faire de la stratégie, à combiner de vastes manœuvres les incorporant en quelque sorte à une diplomatie superficielle. Ils ont ainsi négligé les techniques propres du métier militaire, ce qui était la partie fondamentale de leur activité professionnelle. Qu'on me permette de rapporter un souvenir personnel.

Peu avant 1939, j'avais eu l'occasion de rencontrer le général Gamelin dans le bureau qu'avait occupé Joffre, au 4 bis du boulevard des Invalides. Le vice-président du Conseil supérieur de la guerre m'avait abondamment entretenu de l'attitude des pays d'Europe dans le jeu serré de politique internationale qui se livrait alors. Il s'était montré plus réservé sur l'organisation de nos forces militaires en vue du conflit armé que l'on sentait imminent. Et en sortant de l'interview qu'il m'avait accordée, je concluais : — « Gamelin applique la maxime de Richelieu : le secret est l'âme des affaires. Il n'a rien voulu me dire de substantiel sur ce qu'il prépare ; il a noyé le poisson sous un flot d'aperçus de chancelleries... » Or, si l'on consulte les procès-verbaux des Comités de guerre tenus de septembre 1939 à mai 1940, tout au long de la « drôle de guerre », on voit le généralissime s'éten-

dre complaisamment sur les manœuvres à exécuter en Belgique ou dans les Pays-Bas lorsque se produira l'attaque allemande ; il laisse au général Georges le soin d'en exposer les conditions pratiques de réalisation, ce qui d'ailleurs permet au subordonné — ajoutant ainsi à la drôlerie de la guerre ! — de faire une critique serrée des conceptions de son chef, tout en gardant le sens de la hiérarchie dans l'exécution rigide des consignes reçues. Gamelin faisait de l'art militaire à la façon des maréchaux du Second Empire, tandis que les chefs allemands établissaient en les serrant de près les combinaisons techniques nouvelles de moyens matériels qui, sur le champ de bataille, devaient leur assurer la victoire...

Car la guerre n'est réellement qu'une question de force et d'emploi de la force. Déterminer le point d'application de cette force est bien. Ce qui est non moins indispensable, c'est d'en accroître l'intensité, d'en forger les armes, d'en combiner les dispositifs tactiques en vue d'une utilisation rationnelle des ressources du pays.

* * *

Voilà, semble-t-il, une première leçon à tirer des événements guerriers de 1939 à 1945. La réorganisation de nos futures institutions militaires devra tendre vers une mise en valeur aussi complète que possible des armes dont nous dotera la science moderne. Il ne faut pas se leurrer d'une illusion dangereuse et imaginer que la guerre de partisans, si active qu'elle fût en 1945 sur les communications d'un ennemi presque à bout de souffle ; si efficace qu'on la prétende (encore qu'il y aurait lieu d'examiner sans partialité cette efficacité), il ne faut pas, dis-je, croire que la *guérilla* est, pour l'avenir, le dernier cri, le fin du fin de la science militaire. La levée populaire, l'armée de la démocratie que l'on nous vante à présent, ne saurait avoir raison de la moindre force régulière organisée et armée à la façon dont l'était la Wehr-

macht en 1940. C'est en considérant un adversaire de cette taille que l'on doit se préparer à lui tenir tête.

En un mot, ce serait courir à de cruelles déconvenues que de baser la constitution d'une armée nouvelle sur des arguments d'ordre plus politique que technique. Il faut moins songer à notre pseudo-victoire de 1945 qu'à la sombre défaite de 1940. Pour faire œuvre féconde, le départ est à prendre de celle-ci, non pas de celle-là. L'analyse des raisons de cette défaite et la part d'imagination créatrice que tout grand chef militaire digne de ce nom doit mettre dans la préparation des forces armées permettront d'en déduire les conséquences pratiques au point de vue organique. Là seulement est le salut d'un peuple s'il veut rester libre et maître de son destin.

Général J. REVOL.
